

POLE GERIATRIE

FOYER DE VIE DE MAMERS

60 Rue du Fort

72600 Mamers

Tel : 02 43 33 12 12

Foyer@ch-alencon.fr

Site Web : chicalenconmamers

Monsieur GEFROY, Directeur du CHIC Alençon-Mamers

Monsieur BEUCHER, Directeur référent du site de Mamers

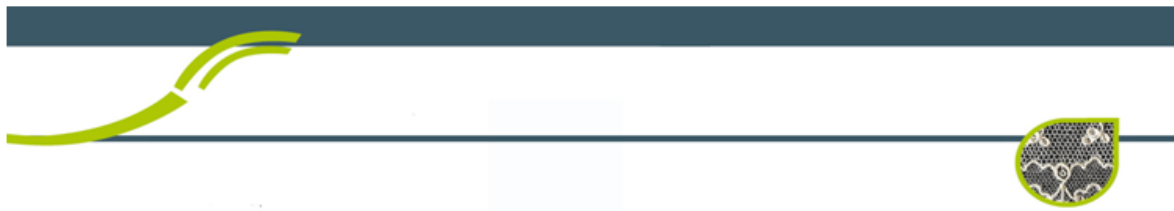
PLAQUETTE D'ACCUEIL





Sommaire

Mot d'accueil	Page 3
1- Présentation du foyer de vie	Page 4
2- Votre admission	Page 5
3- Présentation intérieur du foyer de vie	Page 6
- Votre espace personnel	Page 7
- Les espaces communs	Page 7
4- L'équipe / les partenaires	Page 9
5- Votre bien-être	Page 10
- Votre courrier	Page 10
- Votre famille	Page 10
- Le projet individualisé	Page 10
- La représentation des usagers	Page 10
- Votre linge	Page 10
- Votre chambre	Page 10
- Vos repas	Page 10
- Votre santé	Page 11
- Pharmacie	Page 11
- Les différentes prestations	Page 11
6- Les activités	Page 12
7- Médiateur	Page 14
8- Le trousseau à fournir	page 15



Madame, Monsieur,

Le Directeur du Centre Hospitalier Inter Communal (CHIC) Alençon Mamers, l'équipe du foyer souhaitent que votre nouveau lieu de vie soit un lieu de bien-être et de sérénité.

Cette équipe pluridisciplinaire formée de :

- un responsable pour l'organisation,
- des moniteurs éducateurs
- des Aides Médico-Psychologique (AMP)
- des agents de service hospitalier

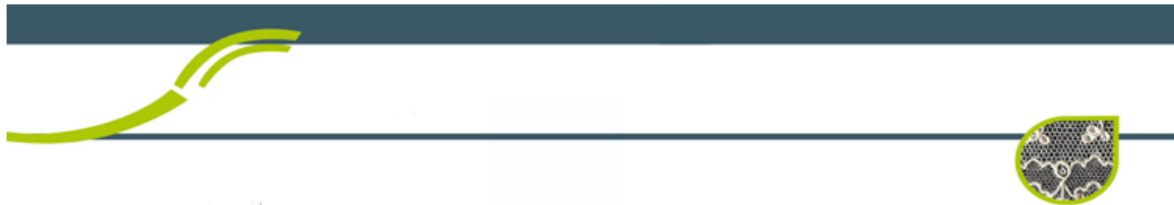
s'attache à répondre à vos besoins.

Le foyer de vie, rattaché au CHIC d'Alençon-Mamers, vous permet de bénéficier de l'infrastructure de l'hôpital (Urgences ; repas, blanchisserie, entretien...)

Ses fonctions et missions sont basées essentiellement sur le respect des principes édictés par la loi sur le droit des patients, la charte des droits et libertés de la personne en situation de handicap.

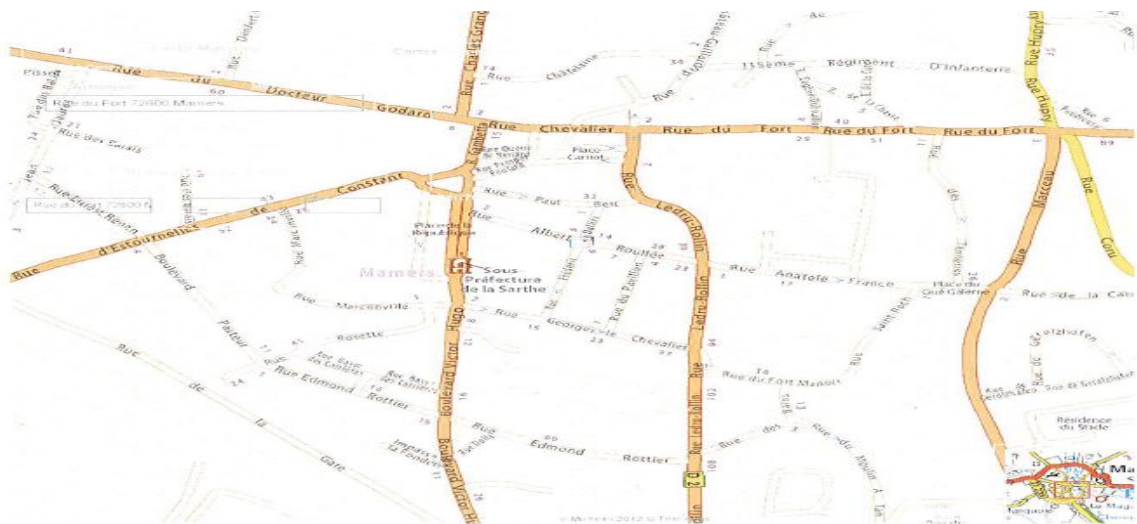
Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, et nous vous souhaitons un agréable séjour.

Bienvenue au foyer de vie de Mamers.



1. PRESENTATION DU FOYER DE VIE

- Le foyer de vie de Mamers se situe dans la sous préfecture de la Sarthe, à 45 Km du Mans et 25 Km d 'Alençon.
- Le foyer est situé au centre ville de Mamers, proche de tous les commerces, médecins, pharmacies, coiffeurs...



Construit en 1994 et niché au cœur de la ville de Mamers, ce foyer de vie à l'architecture moderne est bâti sur 2 niveaux et peut accueillir 30 adultes en situations de handicap mental.



Un parc aménagé l'entoure, et permet à chacun de se promener.

Un parking est à la disposition des visiteurs.

Commerces, administrations, marché du lundi, plan d'eau sont situés à environ 500 mètres de notre établissement.

Notre objectif est de proposer un lieu d'accueil et de vie sécurisant.

Vous avez pris contact avec le foyer de vie, pour une demande de stage afin d'avoir un bilan d'orientation ; pour une demande d'admission ou bien divers renseignements. Cette plaquette vous permettra de prendre plus ample connaissance avec le foyer de vie de Mamers, avant une visite détaillée.

2. VOTRE ADMISSION

La Commission des **D**roits et de l'**A**utonomie des **P**ersonnes **H**andicapées (**C.D.A.P.H.**) a pris une décision d'orientation conforme à l'agrément de l'établissement et votre admission a été prononcée par le responsable du foyer de vie.

Il vous présente l'établissement et décrit l'organisation de la vie au quotidien ainsi que vos droits et devoirs.

Vous trouverez en annexe à ce livret plusieurs documents :

- le règlement de fonctionnement
- la charte des droits et libertés de la personne accueillie
- la liste des personnes qualifiées établie par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), auxquelles vous pouvez faire appel pour vous assister en cas de désaccord avec l'établissement.

Pour toute demande d'admission, il vous sera demandé :

- un dossier administratif

Ce dossier est rempli par vous-même, ou votre représentant légal et il est complété par le responsable du foyer et notre service clientèle,

- le dossier médical

Il est rempli par votre médecin traitant qui évalue votre état de santé et d'autonomie.

Votre entrée sera effectuée après remise des documents de référence de l'établissement et après signature du contrat de séjour.

3. PRESENTATION INTERIEURE DU FOYER DE VIE

Le foyer de vie a une capacité d'accueil de 21 chambres dont 12 individuelles et 9 doubles.
Elles sont réparties sur 2 niveaux.

Votre espace personnel :

- Vous disposez d'un mobilier (commode, lit, bureau et placard mural). Il vous est possible d'apporter des bibelots, des meubles pour personnaliser votre espace tout en le gardant sécuritaire.
- Il comprend un cabinet de toilette avec lavabo, WC, armoire de toilette.
- Il est équipé d'une prise d'antenne de télévision, et d'un système d'appel du personnel si vous avez besoin

Le ménage est réalisé par vos soins, avec un accompagnement éducatif du personnel.



Sur chaque palier une salle de bain est à disposition.

Les espaces communs

Vous avez à votre disposition

Au rez de chaussée :

Une grande salle à manger avec une télévision ; une chaîne stéréo, un lecteur DVD

Un petit salon de repos et d'accueil

Une fontaine à eau rafraîchissante.



A l'étage (accessible par ascenseur ou escalier)

Un hall de détente avec fauteuils

Un salon avec une télévision, des fauteuils, des tables.

Une petite et une grande salle d'activités





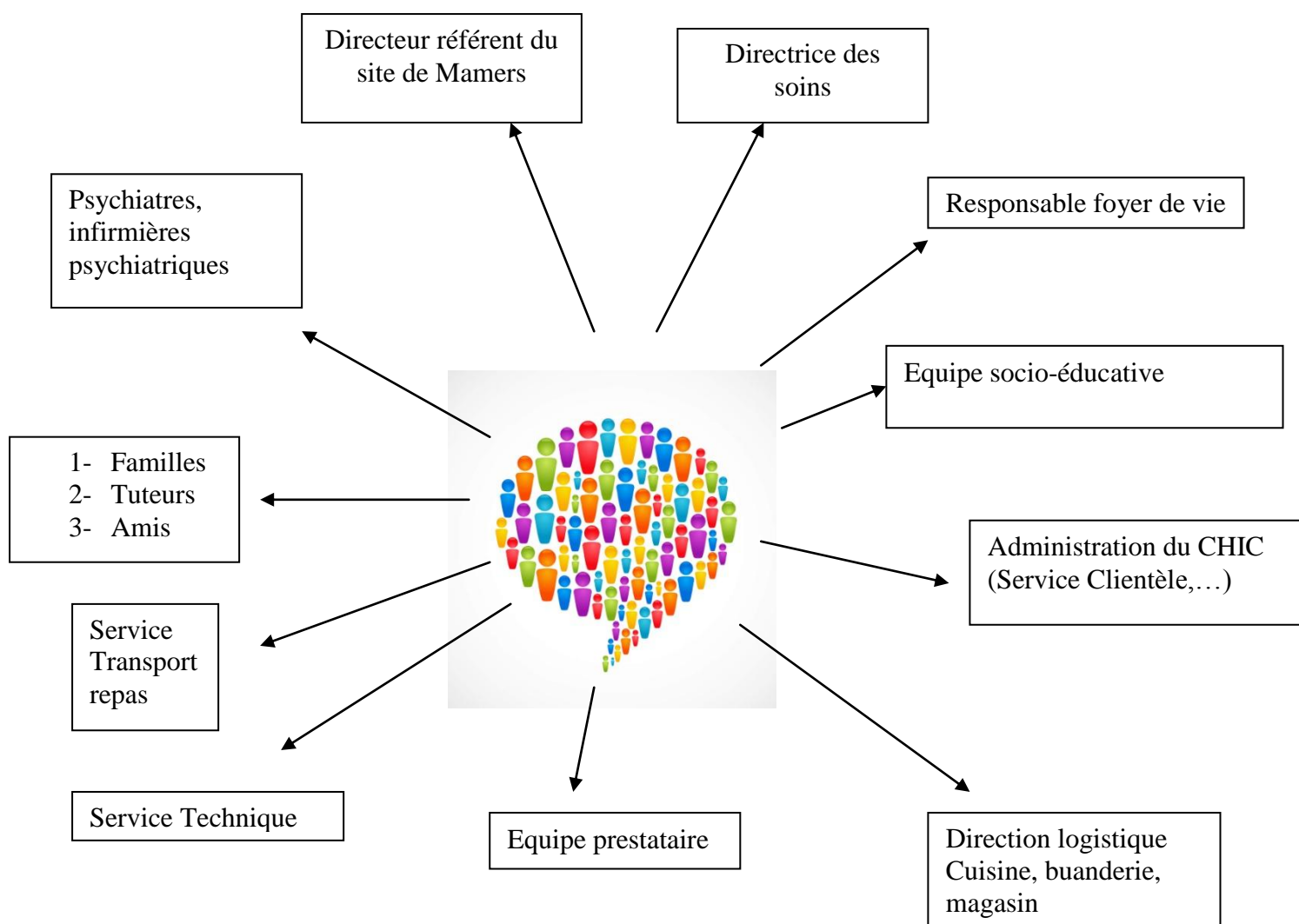
L'extérieur

Vous bénéficiez d'un cadre de vie agréable avec un hall couvert, et d'un parc verdoyant entourant le foyer.



4. L'ÉQUIPE ET LES PARTENAIRES

Pour veiller à votre confort de vie, une équipe pluridisciplinaire est présente pour répondre à vos besoins :





5. VOTRE BIEN-ÊTRE

VOTRE BIEN- ETRE

Votre sécurité :

Un veilleur est présent toutes les nuits afin d'assurer votre sécurité.

Votre courrier :

Distribué chaque jour ouvrable par l'équipe.
Une aide vous sera proposée pour rédiger votre courrier

Votre famille

Le foyer de vie est ouvert de 8h30 à 20h30 pour les visites
Votre famille peut vous rendre visite à tout moment de la journée.
Il est préférable de nous signaler toute visite pour que vous ne soyez pas en sortie extérieure.
Vous avez la possibilité de vous restaurer à l'extérieur avec votre famille ; amis...

Votre projet individualisé

Votre projet est la base de l'accompagnement mis en place au foyer de vie.
Il est construit avec vous, lors d'une rencontre avec vos référents éducatifs.
Revu au maximum tous les 2 ans, des ajustements intermédiaires peuvent être mis en place.

La représentation des usagers

Vous pouvez être élu(e) au Conseil de la Vie Sociale (CVS) par les résidents.
Le CVS se réunit 3 fois par an.

Une réunion d'informations et d'expression des résidents a lieu tous les vendredis matins au foyer de vie

Médiateur

En cas de désaccord avec l'établissement, vous pouvez gratuitement, vous ou votre représentant légal, faire appel ou un courrier au directeur de l'établissement. Une médiation pourra vous être proposée.
Il présentera un rapport à la CRUQPEC (Commission des Relations avec les Usagers et de la Qualité de la Prise En Charge), qui vous proposera une réponse et d'éventuelles actions d'améliorations si nécessaire.
Dans tous les cas, une réponse vous sera apportée.

Votre linge

Il est marqué et entretenu par la blanchisserie de l'hôpital. Cependant, le matériel industriel ne permet pas l'entretien du linge fragile (type lainages ou Damart) qui doit être pris en charge par la famille ou l'entourage.



Vos repas

L'ensemble des repas et le goûter sont pris dans la salle à manger du rez-de-chaussée. Toutefois, des repas thérapeutiques seront organisés en petits groupes. Si votre état de santé l'exige temporairement, un plateau est servi dans votre chambre. Les menus affichés en salle sont élaborés par notre diététicienne et votre régime est respecté sur prescription médicale.

Service technique

Le service technique assure les réparations courantes (électricité, plomberie, peinture).



Votre santé

Votre suivi médical est assuré par le médecin de votre choix, de la région. Si des soins vous sont prescrits, une infirmière libérale assurera ces soins, soit dans votre chambre, soit dans la salle de soins. Les soins non remboursés restent à votre charge. Des soins (non médicaux) sont assurés par l'équipe pluri-disciplinaire.

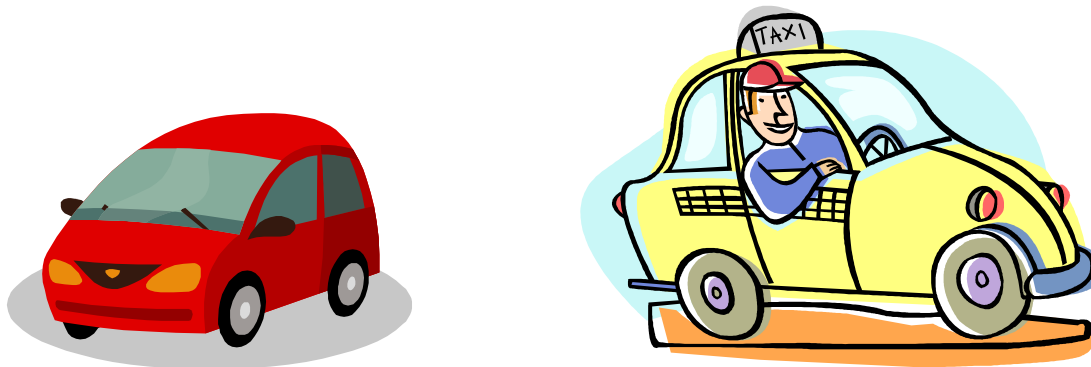
Pharmacie

Les médicaments sont délivrés par les pharmacies de la ville. Les produits non remboursés restent à votre charge.

Différentes prestations sont assurées

- Médecin généraliste en ville
- Kinésithérapeute au foyer ou en ville
- Orthophoniste en ville
- Consultation de psychiatre au Centre Médico Psychologique de l'hôpital,
- Les consultations de dentiste ainsi que toute autre spécialité sont de votre choix, en ville.

Vos rendez-vous se feront avec un accompagnement du personnel si besoin.



6- LES ACTIVITES

- Les activités au foyer de vie sont quotidiennes, nombreuses et variées.
- Le matin de 10h à 11h30
- L'après midi de 14h30 à 15h45
- Elles prennent en compte le désir de chaque adulte accueilli, en favorisant son projet individuel tout en tenant compte du groupe
- Durant la période estivale, juillet et août, des sorties exceptionnelles sont organisées les mardis et jeudis
- Un véhicule de 9 places est à votre disposition.
- Des séjours « transferts »(vacances avec les éducateurs du foyer) peuvent être organisés suivant les projets de l'équipe.
- Des vacances vont sont proposées par le biais d'organismes agréés. Elles restent à votre charge.

Les activités sont des moments d'échanges et de rencontres autour d'ateliers privilégiant la convivialité, le maintien de l'autonomie, tout en développant la concentration et le respect.



Les activités proposées :

- Sportives
 - sport avec un éducateur sportif de la ville (tous les jeudis)
 - motricité
 - randonnées; balades
 - gym douce

- Culturelles
 - bibliothèque
 - assister au théâtre, au cirque
 - visiter des musées, expositions
 - lecture
 - écriture et courrier
 - contes
 - informatique

- Manuelles
 - dessin
 - peinture
 - plâtre
 - tableaux en sable
 - perles
 - raphia

- Cuisine
 - pâtisserie tous les 15 jours
 - préparation repas anniversaires le dernier mardi du mois

Le repas thérapeutique

Un moniteur éducateur organise un repas thérapeutique tous les vendredis midis, avec 4 ou 5 adultes, dans une salle différente de la salle à manger

Le repas mensuel

1 fois par mois nous fêtons les anniversaires du mois.

Durant cette journée le repas est préparé par les résidents, avec l'équipe.

L'après midi est consacré à la musique, danses....Une journée festive



- Ludiques
 - jeux de société
 - jeux de ballon

- Bien être
 - relaxation
 - sophrologie
 - massage
 - esthétique

- Sociales
 - rencontres inter-établissements
 - faire des achats
 - aller à la crêperie ou au restaurant
 - activité à la ferme
 - collaboration avec l'association « Emmaüs »
 - cyber centre (Informatique)
 - accueil de chanteurs, conteurs, musiciens...

- Un moment d'échanges est organisé tous les vendredis matins :
 - présentation des activités pour la semaine à venir
 - échanges sur la vie du foyer
 - rappel des règles de vie en collectivité

L'équipe reste disponible pour des échanges plus personnels quotidiennement.

- Divers
 - décoration en commun suivant les événements : les saisons, les fêtes ...
 - la journée festive des familles une fois par an.

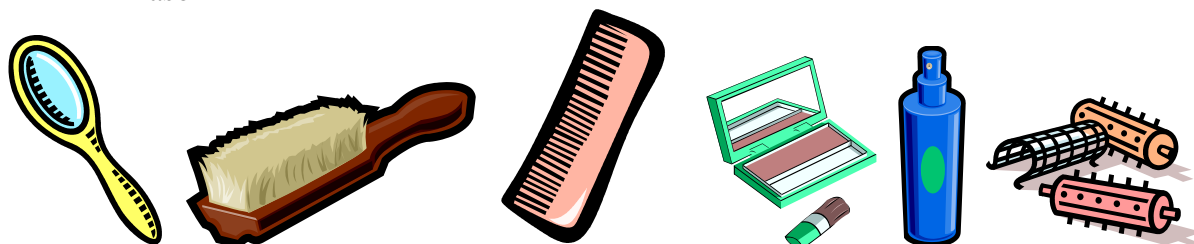
8- TROUSSEAU A FOURNIR

Afin d'éviter les pertes, tous les vêtements sont marqués

Chemise de corps	6
Slip	12
Chemise de nuit ou pyjama	6
Paires de chaussettes, bas ou collants	7
Chemisier ou polo	6
Pull	6
Gilet	6
Pantalon ou robe- jupe ou jogging	5
Manteau, imperméable ou veste	1
Robe de chambre	2
Paire de chaussons fermés sans talon	2
Paire de chaussures	1

Nécessaire de toilette avec une trousse comprenant :

- 1 boîte à savon garnie
- 1 brosse à dents
- 1 gobelet
- 1 dentifrice
- Produit à prothèses dentaires
- Shampoing
- Produit douche
- Eau de Cologne
- Peigne
- Brosse à cheveux
- Rasoir



Le renouvellement de vêtements peut être assuré par l'équipe éducative, ou par vos familles.

Nous vous proposons un accompagnement pour les achats de vos produits d'hygiène.